

République Islamique de Mauritanie

Honneur-Fraternité-Justice



Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie

Société Mauritanienne d'Électricité



SOMELEC

Termes de Reference relatifs au recrutement d'un cabinet pour étude de mise en place de pipeline entre le Depot SMH et la Centrale Duale (180MW)

Janvier 2024

I-CONTEXTE

La Société Mauritanienne d'Electricité SOMELEC est l'opérateur historique du secteur électrique de la Mauritanie. Elle a le monopole de la production, du transport, de la distribution et de la vente de l'électricité sur toute l'étendue du territoire Mauritanien.

Au cours des dernières années, le réseau mauritanien a connu une croissance rapide, à la fois en capacité installée et en réseaux de transport et de distribution. Deux centrales solaires photovoltaïques (15 MW et 50 MW) et un parc éolien (30 MW) ont été installés à Nouakchott et fonctionnent avec succès. Il existe également un parc éolien de 100 MW à Boulenoir, à environ 400 km au nord de la capitale, et il est relié à Nouakchott par une ligne de transport à un circuit de 225kV.

Aussi, SOMELEC a construit une centrale diesel de 180 MW (Station Double) au nord de la ville de Nouakchott. Elle contient douze unités diesel de 15 MW fonctionnant au mazout lourd. Habituellement, une unité diesel fonctionne pendant la matinée afin de maintenir la stabilité du système en raison des fluctuations de l'énergie produite par les centrales solaires photovoltaïques et les parcs éoliens. Il est également nécessaire de faire fonctionner de 3 à 5 moteurs diesel le soir, pour couvrir l'augmentation de la charge et la baisse de production des centrales photovoltaïques.

Les moyens actuels de transport du fioul vers la centrale double station 180MW se font avec des camions citernes et ne sont pas très optimaux et coûteux en termes de transport.

Les présents termes de références ont pour objet la sélection d'un consultant expérimenté dans le domaine d'étude de mise en place de pipeline.

II-OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif de la mission est la réalisation d'une étude pour la mise en place de pipeline entre la Centrale Double station (Duale) 180 MW situé au nord de Nouakchott et le dépôt SMH.

Les moteurs de la centrale double station (Duale) sont d'une puissance unitaire 15MW et fonctionnent au fioul LFO comme HFO et peuvent également fonctionner en gaz naturel.

Par conséquent, l'étude doit étudier la possibilité de transporter les différents combustibles et gaz.

La distance entre le lieu de départ et le lieu d'arrivée est d'environ 21 km vue d'oiseau.



Image 1 : projection sur la distance du transport de fioul

III- TACHES DU CONSULTANT

Le Consultant devra effectuer :

Une étude de mise en place de pipeline comportant les éléments suivants :

- A. Etude de faisabilité du projet comprenant toutes les études techniques et financières du projet.
- B. Avant-projet sommaire (APS) contenant (Définition de tracés de pipeline, relevés topographiques du tracé proposé, proposition de scénarios technique du pipeline et capacité de transport).
- C. Avant-projet détaillé (APD) contenant (design détaillé des pipes, dimensionnement, Etude fluidité, étude de mise en place de station de pompage, isolation et prévoir possibilité de nettoyage efficace, Prévoir un planning de maintenance, Etude d'impact environnementale et sociale)
- D. Rédaction du DAO

Une version provisoire de chaque livrable doit être envoyé à la SOMELEC accompagné d'un atelier de présentation à sa charge. Le consultant prendra en considération les commentaires des équipes de la SOMELEC et les intégrera dans la version finale dans une semaine au plus tard.

IV-DELAI ESTIME

Les livrables doivent être livrés selon le calendrier estimé suivant :

Taches	Délai
A	2 mois
B	1 mois
C et D	3 mois

V- QUALIFICATIONS, ET COMPETENCES DU CONSULTANT

L'équipe du consultant doit être composé comme suit :

Postes	Expérience
1 Chef de projet	15 ans d'expériences dans la gestion de grands projets dans le domaine d'étude, suivi et mise en place de Pipeline ou gazoduc
2 Ingénieur cartographe/Environnementaliste/Survey (inspection de la route ou impact sur le trajet)	10 ans d'expériences dans le dans le domaine d'étude, suivi et mise en place de Pipeline ou gazoduc
3 Ingénieur Spécialiste dans le transport des hydrocarbures via pipeline ou gazoduc	10 ans d'expériences dans le dans le domaine d'étude, suivi et mise en place de Pipeline ou gazoduc

VI- CONFLIT D'INTÉRÊT

L'expert est tenu de divulguer tout conflit d'intérêt réel, apparent ou potentiel découlant d'autres missions. Lorsque le Consultant représente actuellement une partie ou des parties prenantes potentielles qui créeraient un conflit d'intérêt ou dans la mesure où un conflit d'intérêt pourrait survenir à l'avenir.

L'expert doit détailler toutes les mesures qui pourraient être nécessaires pour éviter les conflits d'intérêt en rapport avec l'exécution de cette mission.

VII- CONFIDENTIALITÉ

L'expert est tenu de garder confidentielles toutes les informations reçues, recueillies ou communiquées, directement ou indirectement, ainsi que toutes les copies ou analyses qu'il a faites, ou qui ont été faites par la SOMELEC ou par des tiers.

Le consultant devra passer à la SOMEELC tous les fichiers sources concernant l'étude.